

le gaz
naturel...

en toute
sécurité

CONTENU

<i>Une énergie présente</i>	3
<i>Une source d'énergie sécuritaire</i>	4
<i>Gaz Métro : une équipe à votre service</i>	5
<i>Une énergie propre</i>	6-7
<i>Les bases de la prévention</i>	8-9
<i>Vous avez la tête lourde ?</i>	10-11
<i>Que faire en cas de fuite?</i>	12
<i>En résumé</i>	12



UNE ÉNERGIE PRÉSENTE

Le gaz naturel est la principale source de chaleur ou d'énergie des domiciles, des commerces, des institutions et des grandes entreprises au Canada. La plus grande partie du gaz naturel que nous utilisons au Québec provient de l'Ouest canadien. Il est ensuite acheminé jusqu'à votre résidence par un important réseau d'infrastructures souterraines.

Au Québec, plus de 135 000 résidences, une grande partie des établissements d'enseignement et de santé, des grandes entreprises et des commerces utilisent le gaz naturel comme principale source d'énergie.

Le gaz naturel est aujourd'hui une des sources d'énergie les plus utilisées dans le monde. Il fournit ses bienfaits à des millions de personnes.

UNE SOURCE D'ÉNERGIE SÉCURITAIRE

Les propriétés du gaz naturel, la qualité des appareils qui l'utilisent et les codes régissant son utilisation en font une des sources d'énergie les plus sécuritaires qui soient. Le réseau de distribution de Gaz Métro est l'un des plus modernes en Amérique du Nord et une équipe d'experts en assure l'entretien. Il est surveillé 24 heures par jour, 365 jours par année.

À L'ÉTAT PUR, LE GAZ NATUREL EST INODORE

On lui ajoute un composé organique à base de soufre appelé mercaptan, qui lui donne une odeur rappelant les œufs pourris. Ceci permet de détecter sa présence dans l'air à des concentrations de moins de 1 %.

LE GAZ NATUREL N'EST PAS TOXIQUE

Des recherches médicales ont démontré que l'humain peut respirer sans effet nocif de l'air avec une concentration de gaz naturel pouvant aller jusqu'à 25 %. C'est le manque d'oxygène dans l'air et non le gaz naturel qui peut causer un malaise.

LE GAZ NATUREL EST PLUS LÉGER QUE L'AIR

S'il s'échappe à l'air libre, il s'élèvera tout simplement dans l'atmosphère. Il ne peut donc pas former d'accumulation au sol comme le gaz propane.

LE GAZ NATUREL NE S'ENFLAMME PAS FACILEMENT

Il faudrait une température très élevée (538 °Celsius) pour qu'il s'enflamme de lui-même.

Par contre, il s'enflamme lorsqu'il est présent dans l'air dans une proportion de 5 % à 15 % et qu'on allume un briquet, par exemple, ou qu'il y a une décharge d'électricité statique causée par un interrupteur. Une cigarette allumée aurait le même effet.

UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

Gaz Métro est la troisième plus grande compagnie de distribution gazière au Canada. Près de 10 000 km de conduites acheminent le gaz naturel à notre clientèle.

Une centaine de points de contrôle sont répartis sur l'ensemble du réseau. Ceci permet une lecture en temps réel des données sur la température du gaz naturel, sa pression et son débit. Ces renseignements précieux permettent de gérer le réseau et d'assurer son fonctionnement efficace et sécuritaire. En fait, le réseau de Gaz Métro est si bien planifié, construit, entretenu et surveillé (24 heures sur 24), qu'il figure parmi les plus sécuritaires d'Amérique du Nord.

En plus d'assurer le fonctionnement optimal de son réseau et de faire de la recherche et du développement, Gaz Métro incite les particuliers et les entreprises à mieux utiliser l'énergie.

Gaz Métro dirige aussi l'École de technologies gazières qui assure aux employés de l'entreprise, à ses partenaires commerciaux, à sa clientèle industrielle et aux différents intervenants publics et privés responsables de la sécurité publique, les services de formation professionnelle et technique reliés à la distribution et à l'utilisation du gaz naturel. Elle offre aussi une formation de qualité, sanctionnée par le ministère de l'Éducation, aux étudiants inscrits au programme menant à l'exercice d'un emploi dans le domaine gazier.

Site Internet : www.gazmetro.com/etg



UNE ÉNERGIE PROPRE

Le gaz naturel est la plus propre des sources d'énergie fossile, car c'est lui qui contribue le moins aux phénomènes de smog, de pluies acides ainsi qu'au réchauffement de la planète.

Les appareils domestiques à gaz naturel ne produisent aucune cendre ou poussière ni fumée noire. En remplaçant le mazout par le gaz naturel, on peut réduire jusqu'à près de 30 % les émissions de gaz à effet de serre.

L'environnement est au cœur de nos préoccupations et Gaz Métro s'est dotée d'une politique à ce sujet. Le réseau de distribution de Gaz Métro est presque entièrement souterrain. Il contribue à préserver la beauté du paysage québécois. L'entreprise administre ses activités de développement et d'exploitation du réseau de distribution de gaz naturel à l'aide d'un système de gestion environnementale (SGE)¹. Ce système vous assure que nos décisions et actions quotidiennes respectent la politique environnementale de Gaz Métro.

Gaz Métro offre à ses clients des programmes d'efficacité énergétique afin de leur permettre de mieux gérer leur consommation d'énergie. Pour connaître les détails des différents programmes, vous pouvez consulter le Service à la clientèle au 514.598.3222 (à Montréal) ou 1 800 567.1313, ou visitez notre site Internet à www.gazmetro.com.

¹ Le SGE de Gaz Métro a été enregistré selon la norme ISO 14001 de l'Organisation internationale de normalisation par le Bureau de normalisation du Québec – Réenregistrement du système (BNQ-ES) en novembre 2003.

En veillant au bon fonctionnement de vos appareils à gaz naturel, vous contribuez, vous aussi, à la qualité de l'air.

Assurez-vous que les pièces où se trouvent ces équipements sont suffisamment aérées et que vous suivez les consignes d'entretien des appareils fournies par leur fabricant.



LES BASES DE LA PRÉVENTION

Les utilisateurs d'équipements fonctionnant au gaz naturel doivent connaître et respecter les règles de base d'utilisation du gaz naturel.

- Il est recommandé de confier l'installation de vos appareils à un Partenaire certifié Gaz Métro.
- **Les appareils doivent être inspectés et entretenus régulièrement par du personnel qualifié.** L'inspection constitue une excellente forme de prévention. Elle permet de détecter tout problème de condensation et elle assure également l'identification de signes de détérioration de vos appareils. Des appareils mal entretenus peuvent dégager du monoxyde de carbone (CO) et avoir des effets nocifs sur la santé.
- **La flamme de gaz naturel doit être bleue.** Le bleu indique que vos appareils fournissent le meilleur rendement possible. Évitez d'utiliser un appareil dont la flamme est jaune ou orangée et faites-le vérifier sans tarder. Toutefois, il est normal que la flamme de votre foyer soit dans les teintes de jaune.
- Les équipements gaziers extérieurs (branchements, régulateurs, etc.) doivent être accessibles en tout temps.

L'inspection, l'entretien et la réparation des équipements et appareils à gaz naturel doivent aussi être faits par des spécialistes. Assurez-vous de confier ces travaux à une entreprise qui détient une licence de la Régie du bâtiment et qui est membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec. Tout technicien ou plombier travaillant sur un appareil à gaz naturel devrait détenir une carte de compétence en matière de gaz naturel d'Emploi-Québec.

Pour des renseignements sur les services disponibles ou pour obtenir la liste des Partenaires certifiés de votre région, communiquez avec notre Service à la clientèle au 514.598.3222 (à Montréal) ou au 1 800 567-1313, ou visitez notre site Internet à **www.gazmetro.com**.



Pour votre sécurité, avant de creuser sur votre terrain, vous devez avoir obtenu au préalable le repérage des installations gazières souterraines. Pour ce faire, il suffit de téléphoner au service Info-Excavation, au 514.286.9228 (à Montréal) ou au 1 800 ON EXCAVE (1 800 663.9228), ou visitez www.info-ex.com, de préférence trois jours avant les travaux. Ce service est gratuit.

VOUS AVEZ LA TÊTE LOURDE ?

Il peut s'agir de monoxyde de carbone (CO), un gaz toxique, inodore, incolore, sans goût et non irritant. Celui-ci est produit en faible quantité par les moteurs à essence et les appareils qui brûlent un combustible comme le mazout, le propane, le bois ou le gaz naturel. Lorsque ces appareils sont bien utilisés et bien entretenus, la quantité de CO produite ne crée aucun problème.

Toutefois, leur utilisation dans un endroit mal ventilé, des défauts ou leur mauvais fonctionnement peuvent entraîner une intoxication.



QUELS SONT LES PRINCIPAUX SYMPTÔMES D'UNE INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE ?

Les symptômes sont notamment : maux de tête, nausées, fatigue, vertiges et vomissements. En situation extrême, une intoxication au monoxyde peut être mortelle.

COMMENT PUIS-JE ÉVITER CE GENRE DE SITUATION ?

- Faire entretenir régulièrement et soigneusement tous les appareils fonctionnant avec un combustible. L'entretien doit être effectué par un technicien qualifié ayant une connaissance pratique du fonctionnement, de l'installation et de l'évacuation des appareils de combustion.
- Voir aussi au bon état des conduits d'évacuation et des cheminées.

UN DÉTECTEUR DE MONOXYDE DE CARBONE PEUT-IL ÊTRE UTILE ?

L'utilisation d'un détecteur de monoxyde de carbone n'est pas obligatoire, mais elle est recommandée par la Régie du bâtiment, la CSST et les services d'incendie. Un détecteur déclenchera un signal d'alarme si la quantité de monoxyde de carbone dépasse un seuil prédéfini.

Si vous comptez vous en procurer un, celui-ci devrait répondre aux exigences de la norme CAN/CSA 6.19. Ce type de détecteur de monoxyde de carbone est disponible dans les magasins à grande surface.

QUOI FAIRE SI JE SOUPÇONNE LA PRÉSENCE DE MONOXYDE DE CARBONE ?

Sortez immédiatement et si une autre personne est incommodée, transportez-la à l'extérieur. Dans tous les cas de malaise, contactez les secours médicaux nécessaires en composant le **9-1-1**.

Assurez-vous de bien aérer les lieux et de déterminer la cause de la présence de monoxyde de carbone avant de réintégrer l'immeuble.

QUE FAIRE EN CAS DE FUITE ?

On peut détecter une fuite de gaz naturel lorsqu'on repère une odeur d'œufs pourris. Cette odeur est détectable à une concentration aussi faible que moins de 1 %.

Si vous détectez une odeur suspecte dans votre entourage, il se peut qu'il s'agisse d'une fuite de gaz. Dans ce cas, suivez simplement ces directives :

1. Ne fumez pas.
2. N'activez ou ne désactivez aucun appareil ou interrupteur pouvant produire une étincelle (sonnette, interrupteur de lumière, téléphone cellulaire ou tout autre appareil électrique).
3. Si vous êtes à l'intérieur d'un immeuble, aérez la pièce en ouvrant portes et fenêtres.
4. Sortez de la maison.
5. Appelez le **9-1-1** si ce service est disponible dans votre région. S'il ne l'est pas, faites le **1 800 361.8003**.

EN RÉSUMÉ

Lorsqu'il est utilisé adéquatement, le gaz naturel est une source d'énergie sécuritaire, fiable et performante. C'est pourquoi il est appelé à prendre une place de plus en plus importante dans le paysage énergétique québécois, à l'image de sa popularité dans le monde.